

La Newsletter de l'AAM - Juin 2011

From: **AAM_Newsletter@aamodels.be**
Sent: Wednesday, November 30, 2011 9:17:14 PM
To: destroyer01@hotmail.com



La Newsletter de l'AAM - Juin 2011

! Il fait beau, allons voler !

Bonjour à tous!

Voici déjà la troisième édition de la Newsletter de votre fédération. Nous espérons que les deux premières éditions vous ont plu et correspondent à votre attente, tout en sachant fort bien que cette newsletter n'a pas encore atteint son rythme et sa forme de croisière, loin s'en faut. Comme déjà signalé antérieurement, vos suggestions d'améliorations restent bien entendu les bienvenues.

 **Sujets du mois** 

Prendre l'air : Les manifestations du mois

Voici le [lien](#) vers la page qui contient tous les événements

Rencontres:

- 4 juin : Remorquage planeurs - Les Aigles Battice
- 5 juin : Interclubs - ASA Bauffe
- 5 juin : Brocante et écolage - CAE Estinnes
- 12 juin : Planeurs remorqués - Model Club Andennais
- 26 juin : Fête de l'hélico - Exocet Club Hemptinne
- 26 juin : Journée voltige + 3D - Les Aigles Battice
- 26 juin : Challenge Maurice Bienvenu - Royal Herstal Petite Aviation

Les 11 et 12 juin aura lieu un événement modéliste tout particulier (avion et voiture R/C), chez notre sponsor Nearly New Car au Mégastore de Woluwé, Avenue des Communautés 7, 1200 Bruxelles. Voyez l'annonce [ici](#).

Correctifs au calendrier

- Le "Hirondelles Model Club Bastogne":
 - la journée portes ouvertes inscrite au calendrier général le 21 juillet 2011 est déplacée au 21 août 2011.
- L'Aéro Model Club Eole nous prie d'annoncer ses manifestations de l'été, qui ont été oubliées dans le calendrier Général 2011 (sur son terrain de Pottes):
 - les 2 et 3 juillet, Journées techniques JETS
 - les 30 et 31 juillet, Rencontre Internationale de Grands Planeurs BIGGS@EOLE
 - le 14 août à partir de 10h, Rencontre Interclubs



Concours:

- 5 juin: F3A: Gerpennes
- 11 juin: F3C Scale: Edingen
- 12 juin: F3C Scale: Edingen // 555: Hotton
- 18 juin: F2B Inter: Genk
- 19 juin: F2B Inter: Genk // F3Q: Thumaide // F4C: Helchteren // 555: Dendermonde
- 25 - 26 juin: Pylon racing Quickey 500 + F3D Inter: Q+D: Nancy (FRA)
- 26 juin: F2B + F2D: Orp-Jauche // F3A: Gedinne // F5B: Anthisnes
- 2-3 juillet: F3J Inter: Merksplas

La gestion des terrains et la DGTA

La réunion de mai n'a pas eu lieu. Elle sera reportée à juillet ou plus tard selon les congés.

Arrivée à échéance des autorisations DGTA d'ici fin 2011:

- Moustiqu'Air: 5 juillet
- Airfield 34: 31 août
- Terre Franche: 30 novembre
- Milan 90eV: 30 novembre
- Air D'United: 1 décembre
- Piper Club: 31 décembre
- Avia Eupen: 31 décembre

Que faire pour se mettre en règle? [Ici](#) vous retrouverez toute l'info.

Suivi des affaires CTR

Au cours de ce mois de mai, le personnel de la DGTA a procédé à une série de visites des clubs dont les terrains sont situés en CTR civile, afin de s'assurer que toutes les dispositions ont été prises pour se conformer à leurs directives. Christian Roland du Royal Herstal

Petite Aviation nous a écrit ce qui suit:

- Ce dimanche 8 mai la DGTA nous a rendu visite. Ils étaient deux, très sympathiques, et ont tout vérifié en rapport avec leur dernier courrier concernant les clubs tolérés en CTR (fréquences, mise en place des brevets, type d'avion en vol, contact avec la tour de Bierset, fail safe, etc...). Ils étaient très satisfaits de notre façon de gérer le club et nous ont dit qu'ils faisaient le tour de tous les club en CTR en Belgique. Que les clubs concernés soient prévenus.

À la date de parution de cette newsletter, tous les clubs concernés ont été visités. Espérons que leur activité pourra se poursuivre dans une atmosphère plus sereine...

Les CTR et Belgocontrol

Le 15/5/2011 le MCC organisait une journée "Maquettes".

A 9h du matin, stupéfaction , l'ATC (Tour de contrôle de la CTR où le terrain de la MCC se trouve) refuse de donner l'autorisation de voler. Il n'a pas été mis au courant des derniers rebondissements.

L'autorisation délivrée par la DGTA le 14/9/2010 lui donc a été remise en main propre. Le problème a été réglé endéans l'heure. Les examinateurs du MCC ont seulement été qualifiés le 14/5/2011. Le MCC n'avait pas pris contact avant les séances de vols. L'ATC pouvait croire que le terrain n'était plus exploité.



Comment faire?: prendre contact avec l'Air Traffic Control

Rappel : Si l'autorisation de la DGTA délivrée le mentionne que "les vols sont subordonnés à l'autorisation préalable de l'ATC", il faut ABSOLUMENT CONTACTER CE SERVICE 45 minutes AVANT le début des vols et communiquer les heures de début et de fin de la séance de vols. (aussi APRES la séance selon l'annexe de Belgocontrol)

Soyez bref. La personne qui vous accueillera est peut être occupée à scruter un écran radar, il a peut être mis en attente l'appel d'un pilote; il est habitué à des communications très brèves:

*"Bonjour Monsieur,
je vous appelle du terrain d'aéromodélisme de nom du club , à localisation, nous souhaitons commencer notre séance de vols à hh Hmm et terminer à hhHmm. Je m'appelle nom , vous pouvez m'appeler au n ° GSM : 00 32 4xx xx xx xx , dois-je vous rappeler lorsque nous aurons terminé?"*

La réponse sera à priori positive.
S'il y a un refus, il sera motivé. A moins de vivre ici un 11/9/2001, la période d'inactivité demandée ne devrait pas être de longue durée.
Si le refus n'est pas motivé, vous pouvez en faire part au 00 32 476 20 89 69.

La parole aux clubs :



N'oubliez pas de visiter notre site pour vos demandes de subsides "juges" et "clubs" ainsi que les formulaires de rapport de concours:

<http://www.aamodels.be/administration/documents/sport>

Nos rangs - Les membres actuels de l'AAM - Brevets

Actuellement, notre fédération compte 2.325 membres dont 199 nouveaux modélistes venus nous rejoindre pour cette saison 2011 (chiffres au 31/05/2011).

Pour rappel : Le secrétariat de l'AAM sera fermé du 30 juin au 13 juillet 2011. En effet, comme écrit dans la précédente newsletter, notre trésorier - secrétaire se rend au Championnat du Monde F3K en Suède.

Le brevet élémentaire de l'AAM

À ce jour (21/05/2011), la base de données de nos membres révèle que 30% des clubs ont demandé le passage de l'examineur fédéral. Ce n'est pas mal, même très bien.... Il reste maintenant à breveter un maximum de membres. 45 examinateurs ont été brevetés dans nos clubs mais seulement 114 membres sont porteurs du brevet élémentaire "Avion", 83 du brevet élémentaire "Planeur" et 22 du brevet élémentaire "Hélicoptère". On pourrait mieux faire... Profitez d'une réunion pour passer l'examen théorique en groupe.



Brevet planeur pour un membre d'un club en CTR civile ?

Vu qu'il est interdit d'exploiter les thermiques dans une CTR civile, il n'est pas possible de délivrer le brevet Planeur. Lors d'un passage dans à un club hors CTR, présentez votre brevet avion ou hélico à l'examineur de ce club. Il constatera ainsi que vous avez déjà passé la partie théorique et se fera un plaisir de vous faire exécuter les épreuves en vol du brevet planeur. Il ne lui restera plus qu'à cocher la case planeur de votre brevet et renvoyer le formulaire d'évaluation au secrétariat AAM. La case planeur sera cochée sur votre prochaine licence sportive.

Qualification d'examineurs pour le brevet élémentaire

Trois examinateurs qualifiés "avion" ont rejoint nos rangs début mai au Model Club du Chauffour. Tous nos clubs dont les

terrains sont situés en CTR civile sont désormais prêts à qualifier tous leurs membres pour le brevet élémentaire, obligatoire pour voler sur ces terrains.

Le 21 mai, au club Belcoptère, 1 examinateur s'est qualifié. En plus il y a eu 1 breveté Hélico. 2 autres suivront sous peu.

Rendez-vous à confirmer pour la qualification d'examineurs pour les clubs ci-dessous, en juillet- août 2011:

- Aéro Modélisme Comines Air
- Model Club Eole Mouscron
- Petites Ailes de Frontière

Attention : l'examineur fédéral sera absent en juin et septembre.

Nouvelles de la FAI



La base de données internationale des licences sportives de la FAI entre en fonction cet été. Tous les aéromodélistes belges membres actifs de la VML ou de l'AAM (à l'exception des membres adhérents) y figurent. Nous sommes donc tous qualifiés pour prendre part à n'importe quelle compétition internationale reprise au calendrier de la FAI.

Nos équipes aux championnats / Sections sportives: Quelques news

Nos équipes en championnats FAI

En plus des équipes belges qui participeront aux championnats FAI en F2B (vol circulaire acrobatique en Pologne), F3A (voltige R/C aux USA) et F3K (planeurs R/C lancés-main en Suède) vient de s'ajouter, suite à l'obtention du score de sélection, notre équipe de pilotes d'hélicoptères R/C. Ils se rendront à Calcinatello de Calcinato (Italie) pour le championnat mondial F3C. Cette équipe comptera, en plus de Guy Vanderschelde qui sera aussi chef d'équipe, les pilotes Wolfgang Wiesner et Jos Kenens, tous trois membres de la VML.



F3M: (Voltige grands modèles)

De nouvelles normes de bruits, revues à la baisse on s'en doute, ont été validées par la FAI et entreront en vigueur au 01/01/2012. Pour nos pilotes, un important effort reste à réaliser pour abaisser les niveaux sonores respectifs de leurs modèles. De très prochains contrôles permettront d'ailleurs de situer l'étendue des efforts à réaliser d'ici la fin de l'année.



L'idée du mois



Sécurité: Les accidents de la main

Un des accidents les plus fréquents en aéromodélisme est provoqué par les hélices que l'on se prend dans la main. Souvent, on s'en tire par un bobo superficiel, mais au cours de l'année 2010, deux graves accidents ont coûté à leurs victimes la perte d'un ou plusieurs doigts. Il s'agissait chaque fois de modélistes qui n'avaient pas bien géré le maintien de l'avion au cours de la procédure de démarrage.

Il faut savoir que l'on peut assez souvent récupérer par voie chirurgicale spécialisée les mains gravement accidentées.

On trouvera ci-dessous les coordonnées des principaux instituts où la chirurgie de la main est couramment pratiquée (liste non exhaustive). Il n'est pas inutile de conserver cette liste, éventuellement complétée, dans la boîte de secours qui se trouve sur chaque terrain d'aéromodélisme bien tenu. On pourra y amener d'urgence les malheureux accidentés.

- Liège : CHR Citadelle Tél. 04 2238621
- Namur : CHR Namur Tél. 081 726111
- Bruxelles : Clinique du Parc Léopold Tél. 02 2875111



Aidez à la diffusion de cette newsletter

Nous invitons instamment tous les secrétaires de nos clubs affiliés à envoyer dès que possible à notre secrétariat (jl.dufour@telenet.be) un fichier Excel avec les adresses email de leurs membres. Deux colonnes suffisent : le matricule AAM dans l'une et l'adresse email du membre dans l'autre. En plus des souscriptions individuelles déjà possibles sur notre site web ([ici](#)), vos contributions nous permettront d'élargir rapidement notre liste de diffusion à toute la communauté aéromodéliste.

Cette page est notre nouvel outil A TOUS.

--

Si vous souhaitez annuler votre souscription, cliquez ici: [ce lien](#)

Pour mettre a jour vos donnees personnelles ou suspendre votre souscription, visitez:

[ce lien](#)

Faire suivre ce message a quelqu'un

[ce lien](#)

